



# DOCUMENT D'INSCRIPTION REFLEXOLOGIES

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE FIXE :

NATEL :

ADRESSE ELECTRONIQUE :

PROFESSIONS :

DATE DE NAISSANCE :

- Réflexologie Plantaire thérapeutique, Yverdon 137h30 présentielle – 3100 frs**  
20 jours de cours - avec les travaux personnels en autonomie guidée avec retour de l'école : **161h30**  
**Au total formation de 232h** - Entre le vendredi 7 **septembre 2018** et le vendredi 28 juin 2019
- Réflexothérapie, concepts Médecine Chinoise – 21h présentielle Yverdon – 490 frs**  
3 jours de cours, jeudis 1, 15 et 29 **novembre 2018**
- Réflexologie Palmaire approfondie – 48h Yverdon – 1090 frs**  
6 jours de cours - (2 fois, vendredi, samedi, dimanche) 16,17,18 **novembre 2018** et 11,12,13 janvier 2019
- Réflexologie corporelle points triggers – 21h Yverdon – 540 frs**  
3 jours de cours - dates à déterminer **1er semestre 2019**
- Réflexologie du dos selon Ann Lett – 32h présentielle Yverdon – 720 frs**  
4 jours de cours (2 fois jeudi et vendredi), 03 et 04 **avril 2019** - 02 et 03 mai 2019
- Réflexologie Générale – 217h présentielle Yverdon – 4650 frs**  
30 jours de formation : Reflexologies plantaire + palmaire + reflexologie du dos selon Ann Lett  
La formation peut être commencée par n'importe quel module.

Les formations sont reconnues par l'ASCA et satisfont les conditions de formes demandées par le RME.

Un acompte de 300 frs non remboursable est demandé à l'inscription à la formation en réflexologie plantaire

Un acompte de 200 frs non remboursable est demandé pour les autres formations.

Le solde de la formation se fait dans son intégralité au plus tard une semaine avant le début du cours.

## **Conditions générales pour la réflexologie selon Lett, points triggers, la palmaire et la réflexologie et MTC :**

- Une fois l'apprenant inscrit (par le retour de ce document signé et/ou par le versement partiel ou total du montant de la formation) la totalité du montant est dû. Aucun remboursement n'est possible. Par contre, si l'apprenant ne pouvait participer une fois inscrit, il lui est possible de participer sans frais à l'une des 2 sessions ultérieures de cette formation et d'obtenir tous les supports de formation pour la session à laquelle il s'est inscrit.

**Le 2<sup>e</sup> Cerveau, Eric Forestier, Rte de Crevel 363, 1468 Cheyres - 078 912 34 67 – [www.deuxieme-cerveau.ch](http://www.deuxieme-cerveau.ch)  
v28.03.18**



# DOCUMENT D'INSCRIPTION

## REFLEXOLOGIES

- Si un apprenant souhaite répéter la formation à une session ultérieure en ayant déjà participé à une session de formation, il pourra le faire en payant la moitié du montant de l'inscription.

### Conditions générales pour la réflexologie plantaire :

- Le présent contrat est conclu entre Le 2<sup>e</sup> Cerveau, représenté par Eric Forestier et l'apprenant dont le nom figure à la première page
- L'objet du contrat est la fourniture de 137h30 (20 journées) de formation en réflexologie - 161h30 avec travaux autonomie guidée.
- Les obligations de l'école Le 2<sup>e</sup> Cerveau sont de fournir des prestations conformes au programme décrit dans le descriptif des cours.
- Une fois l'étudiant inscrit, la totalité du montant des cours est due. L'inscription définitive est validée par la signature de ce document et/ou le premier versement (intégral ou partiel).
- Si l'apprenant devait arrêter les cours, quelle qu'en soit la raison, il ne sera procédé à aucun remboursement et les mensualités encore non versées sont dues en intégralité. L'apprenant pourrait par contre bénéficier de l'ensemble des supports de formation. Il pourrait encore reprendre, sans frais supplémentaire et au stade où il s'est arrêté, la formation à une session ultérieure (au maximum 2 sessions après celle où il est inscrit ; idéal en cas de grossesse ou en cas d'accident par exemple).
- Le montant demandé pour la formation est le seul montant demandé. Il n'y a pas de frais de dossier ni d'examen en sus.
- Les cours, le support de cours et le matériel pédagogique sont soumis à la protection par le droit d'auteur. Aucune utilisation ni reproduction n'est autorisée (sauf accord explicite écrit contraire) en dehors du cadre de cette formation.
- Pour obtenir le diplôme, 80% de présence au cours est demandée.
- L'apprenant qui ne peut assister à un cours pourra obtenir le polycopié.
- Des vidéos des gestes techniques peuvent être réalisés par les apprenants, sauf demande explicite d'un formateur de ne pas faire d'enregistrement. A ce jour, aucun des formateurs n'a refusé.
- L'apprenant a une année depuis la fin du dernier cours de la session en cours, sauf accord explicite contraire, pour rendre le dossier avec 3 cas pratiques et auto-évaluation de 3 pages sur le parcours de formation). Il doit aussi prouver de 50 séances pratiques et de 3 séances à recevoir par un professionnel.
- Passé le délai d'une année l'apprenant ne pourra prétendre obtenir son diplôme, sauf accord explicite contraire.
- Si le contenu des dossiers ou de l'auto-évaluation ne correspond pas à ce qui est attendu par l'école, il pourra être demandé à l'apprenant d'apporter les modifications nécessaires en vue de la validation de son diplôme.
- Les travaux de l'apprenant seront remis sous format électronique uniquement (pdf). Pas de remise de travail sous forme papier.
- Le formateur dispose de 90 jours fin de mois pour rendre son appréciation sur les travaux rendus et demander le cas échéant les modifications à apporter par l'apprenant. Une fois tous les travaux en ordre, le diplôme et l'annexe sont délivrés dans un délai raisonnable.
- Une attestation de participation aux cours sera remise le jour de la dernière séance de la formation pour ceux qui l'ont demandé.
- Si le formateur ne pouvait assurer certains cours quelles qu'en soient les raisons, les cours seront reprogrammés dans un délai raisonnable, au plus tard avant la fin de la session de l'année suivante. Dans ce cas les cours seront reprogrammés par Doodle ; les jours choisis étant ceux où il y a le plus de participants inscrits.
- Il est possible, qu'une date prévue soit sujette à changement, même si cette situation reste exceptionnelle.

Conclu et signé en 2 exemplaires à Cheyres le,

Le 2<sup>ème</sup> Cerveau

L'apprenant

Montant à virer sur le compte : Swiss Post – Postfinance, Nordring 8, CH-3030 Berne

Détenteur du compte : Le 2<sup>e</sup> Cerveau, Eric Forestier

Numéro de compte : 12-362554-2

IBAN : CH29 0900 0000 1236 2554 2

**Le 2<sup>e</sup> Cerveau, Eric Forestier, Rte de Crevel 363, 1468 Cheyres - 078 912 34 67 – [www.deuxieme-cerveau.ch](http://www.deuxieme-cerveau.ch)  
v28.03.18**